

Kruger choisit Bromptonville

□ La papetière écarte ses usines de Trois-Rivières et de Terre-Neuve pour le projet d'un complexe de 325 millions \$

Alain GOUPIL
Sherbrooke

Krugger a arrêté son choix sur Bromptonville pour y investir les 325 millions \$ nécessaires à la construction d'une usine de papier glacé destiné au marché des magazines.

Cela étant dit, la région de l'Estrie n'a toujours pas de quoi fêter. Du moins pas pour le moment. Car entre le fait de désigner Bromptonville comme site d'implantation de ce projet et d'en faire l'annonce, il existe encore une

marge que le vice-président aux Affaires publiques de Kruger, Alain P. Labonté, se garde bien de franchir.

«Ce qu'on dit, c'est que si on décide d'aller de l'avant, ce sera effectivement à Bromptonville et non pas à Trois-Rivières ou à Saint-Jean, Terre-Neuve», a confirmé M. Labonté hier soir lors d'un entretien téléphonique avec La Tribune.

Celui-ci a précisé que la décision de retenir Bromptonville comme site du projet a été prise il y a une semaine. Il n'a pas caché non plus que les démar-

ches effectuées par le ministre Bernard Landry n'étaient pas étrangères à cette décision.

Lors de son passage à Sherbrooke lundi, le ministre responsable de l'Estrie a souligné que tous ses services étaient à pied d'œuvre afin de trouver un dénouement à ce projet.

Le ministre des Finances du Québec avait en outre précisé que l'aspect financier ne constituait pas l'unique obstacle à la réalisation du projet.

Selon lui, il fallait aussi trouver des garanties en termes d'approvisionne-

ment en bois afin que le projet puisse recevoir le feu vert du gouvernement.

À ces propos, le porte-parole de Kruger a précisé qu'il fallait ajouter d'autres conditions, lesquelles ne sont toujours pas réunies.

«Il reste encore beaucoup de chemin à faire, qu'on pense à la machinerie, au marketing et aux études de marché» plus poussées que celles dont dispose actuellement Kruger.

«Le marché du papier glacé, a-t-il poursuivi, est un marché extrêmement volatil, mais qui possède un potentiel

beaucoup plus important que certains marchés dans lesquels nous sommes impliqués.»

Un pas en avant

Invité à réagir à cette nouvelle, le maire de Bromptonville, Clément Nault, s'est montré à la fois prudent et optimiste, rappelant qu'il avait toujours cru au potentiel de sa municipalité.

«Il reste encore beaucoup de points d'interrogation à éclaircir, mais au moins c'est un pas en avant», a-t-il déclaré.

Le projet de gare intermodale rail-route renaît

Denis DUFRESNE
Sherbrooke

Après Drummondville, Sherbrooke pourrait bien se doter d'une gare intermodale rail-route.

Ce projet s'inspire de la technologie de transport Ecorail, que la firme Bourret Transport et Entreposage a implanté l'an dernier dans le parc industriel de Drummondville.

Celle-ci permet aux entreprises désireuses de recevoir ou d'expédier leurs marchandises par rail d'installer une remorque de camion sur des chariots semblables à ceux des wagons, pour former un convoi ferroviaire qui peut parcourir des distances de 300 à 1000 kilomètres.

La Société de développement économique de la région sherbrookoise (SDERS) travaille actuellement sur un projet en ce sens et est en pourparlers avec le Canadien National et le Canadien Pacifique pour l'utilisation des voies ferrées.

Elle doit aussi retenir les services d'une firme de consultants pour évaluer les aspects techniques du projet et les coûts.

«On a un client qui est prêt à construire ou à louer une bâtisse de 100 000 pieds carrés (10 000 mètres carrés) pour en faire une gare intermodale. Les industries pourraient y livrer leurs marchandises par camions semi-remorques, qui repartiraient ensuite par train», explique le directeur général de la SDERS, Pierre Dagenais.

Le projet, qui pourrait représenter un investissement de quatre millions, en excluant le coût des voies ferrées, survient près de neuf ans après l'abandon d'un investissement évalué à 10 millions \$, en 1987, pour l'installation d'un centre de transbordement de con-

teneurs de la compagnie Contech.

Trois emplacements

Trois endroits sont envisagés pour la gare intermodale de Sherbrooke: le parc industriel, un emplacement à l'angle de l'autoroute 410 et de la rue King ouest, ou encore l'ex-usine ABB, rue Roy.

Le choix du parc industriel impliquerait la construction d'une bâtisse, de même que d'une voie ferrée de 320 mètres (ou plus de 1000 pieds) à un coût qui pourrait atteindre le million \$. Cependant, un tracé et un remblaiement pour une voie ferrée avaient été réalisés dans les années 80 dans le cadre du projet de Contech.

De plus, un viaduc avait été aménagé sous la rue King ouest, lors de la construction de l'échangeur de la 410, en prévision d'une desserte ferroviaire pour le parc industriel.

L'emplacement King ouest-410 nécessiterait la construction de 160 mètres de rail (plus de 500 pieds), à un coût sommairement évalué à 300 000 \$.

L'utilisation d'une partie de l'ex-ABB comme gare intermodale et lieu d'entrepôt représente le scénario le moins coûteux puisque la plupart des infrastructures ferroviaires sont déjà en place.

Cette avenue aurait toutefois des répercussions politiques, puisqu'elle entraînerait vraisemblablement une augmentation du volume de circulation lourde dans le quartier ouest, alors que bon nombre de résidents dénoncent déjà avec vigueur l'important trafic de semi-remorques sur la rue Galt Ouest, généré en grande partie par le Centre de distribution Belley, voisin de l'ex-ABB.

«On doit établir les coûts et voir s'il y a un intérêt de la part du comité exécutif de la Ville de Sherbrooke», mentionne M. Dagenais, qui ne peut préciser pour le moment l'échéancier du projet.



Pierre Dagenais

LE FAN CLUB À MÉLANIE



Membre de l'équipe canadienne de ski alpin, la Québécoise Mélanie Turgeon était de passage au Mont Orford hier pour la grande finale de la Coupe Vachon. Elle en a profité pour revoir une des plus fidèles membres de son fan club: sa grand-mère Laurette Turgeon, de Magog. Toujours partie dans le Grand cirque blanc, l'athlète avoue ne pas avoir l'occasion de la visiter souvent.

FIN DE SAISON PRÉMATURÉE POUR SARA-MAUDE BOUCHER
À LIRE DANS LE CAHIER DES SPORTS

La SODECOV
veut taxer
les vélos
Page A3

Météo / A2

VARIABLE

7

↑ 6:01 ↓ 17:52

19 mar 27 mar 04 avr 10 avr



Des parents non-identifiés embrassent leur fille en état de choc à la sortie de l'école de Dunblane où un meurtrier a tué 16 élèves et une enseignante.

Le meurtrier de Dunblane: un ancien chef scout, passionné pour les armes

Dunblane, Ecosse (Reuter)

L'auteur de la tuerie du gymnase de l'école primaire de Dunblane, en Ecosse, est un ancien chef scout ayant une passion pour les armes.

Thomas Hamilton, qui s'est donné mercredi la mort après avoir abattu 16 enfants âgés de cinq et six ans ainsi que leur monitrice de gymnastique, était un célibataire de 43



Thomas Hamilton

ans, selon la police.

D'après l'agence de presse britannique Press Association (PA), cet ancien chef scout aurait été prié de démissionner en 1974 après avoir été accusé de conduite douteuse. Un responsable local a affirmé qu'on lui reprochait d'avoir pris des photos de garçons à moitié nus.

Ses voisins le présentaient comme un fanatique des armes à feu. Selon les médias, Thomas Hamilton a d'abord essayé de prendre les écoliers en otages avant d'ouvrir méthodiquement le feu sur la classe de 29 enfants puis de retourner une de ses armes contre lui.

Il portait sur lui quatre revolvers.
AUTRE TEXTE EN PAGE D-7

Manquez pas ça!

Les 15-16 et 17 mars 96

Le SALON de CHASSE et PÊCHE

A l'Aréna de Fleurimont

La Ville de Rock Forest accusée de «mauvaise foi»

Les résidents des rues Toulon et Tourville craignent de devoir payer deux fois pour le pavage

François GOUGEON
Sherbrooke

Les résidents des rues Toulon et Tourville, à Rock Forest, sont en colère contre leur administration municipale, qui refuse de reconnaître une quelconque responsabilité dans le paiement d'une partie des travaux de pavage de leur secteur.

Après un premier cri d'alarme en septembre dernier, ceux-ci sont revenus à la charge cette semaine à l'hôtel de ville en accusant les autorités municipales de «mauvaise foi». Ils craignent de devoir payer deux fois pour ces travaux qui font l'objet présentement d'un règlement d'emprunt par la municipalité.

Leur déboire commun est le suivant: la plupart de la trentaine de citoyens a acquitté directement au promoteur le montant prévu pour le pavage des rues devant être effectué à l'automne 1994. Le promoteur, André Roy, de Construction Précision, dont la commercialisation était assumée par son épouse, la courtière Louise Roy, avait déposé alors à la Ville une lettre en cautionnement de 50 000 \$ pour assurer que les travaux seraient faits.

Or voilà que cette garantie bancaire n'a pas été renouvelée à sa date limite d'expiration du 31 août 1994. «Pourtant, avant de donner mes sous (au promoteur pour le pavage), j'avais contacté l'Hôtel de ville et on m'avait répondu

qu'il n'y avait pas de problème grâce à cette garantie bancaire, même si le promoteur devait faire faillite. La Ville a agi de façon insouciance en ne faisant pas renouveler le document. Avec le résultat qu'on se retrouve le bec à l'eau», résume une citoyenne, Sylvie Ashby.

Une erreur?

Un autre citoyen, Pierre Létourneau, déplore cette attitude de l'administration municipale; d'autant plus que les 50 000 \$ permettraient d'absorber plus de la moitié des coûts des travaux. «Il me semble que la Ville devrait reconnaître son erreur au complet et accepter de prendre sur elle les 50 000 \$. La Ville dit qu'elle n'a rien à voir dans cela, mais je trouve que c'est un certain aveu de culpabilité si elle accepte d'absorber les frais d'environ 10 000 \$ pour la préparation des plans et devis au lieu de nous les refiler par le règlement d'emprunt», a commenté M. Létourneau.

Il a précisé que dans son cas, cela lui fera une facture de près de 7000 \$ si le règlement d'emprunt est adopté le 20 mars, car il habite un coin de rue: 5400 \$ pour ce règlement et les 1500 \$ versés au promoteur.

Une autre citoyenne, Josée Drapeau, qui analyse l'aspect légal de cette affaire qui pourrait entraîner des procédures, est du même avis. «Généralement, 30 jours avant la fin d'une lettre de crédit bancaire, il faut prendre les



Téléphoto par Claude Croisette
Sylvie Ashby et sa fille Marie-Ève Abran, qui tient entre ses mains un peu de boue prélevée dans la rue, sont entourés d'autres résidents mécontents des rues Toulon et Tourville.

dispositions pour procéder à son renouvellement», fait-elle valoir, tout en estimant que «la Ville devra mettre ses culottes». «C'est vrai, a-t-elle rajouté, qu'on s'est fait avoir par des professionnels en qui on avait confiance (agent d'immeuble, promoteur, notaire) mais la municipalité a également sa part de responsabilité.»

Aucune obligation

Du côté de la municipalité, le direc-

teur général, Richard Fabi, qui n'apprécie guère cette intervention des citoyens, soutient que la Ville n'a aucune responsabilité ou obligation dans un tel dossier. «On n'est pas obligé d'exiger une garantie bancaire. Notre seule responsabilité est de s'assurer qu'une fois la rue cédée par le promoteur (ce qui n'est pas encore le cas), les travaux doivent être conformes», a-t-il dit.

M. Fabi a aussi affirmé que des démarches ont été faites pour renouveler

la garantie bancaire déposée par André Roy même si la Ville n'y était pas tenue. «On a multiplié les démarches mais la banque n'a pas voulu car le promoteur n'est pas solvable... Et si on paie les frais d'ingénierie, ce n'est pas un aveu de responsabilité de notre part dans cette affaire: c'est davantage dans un esprit de collaboration. Mais si les gens ne sont pas d'accord, il n'y a qu'à s'en présenter 17 le 20 mars (pour le règlement d'emprunt) et s'y objecter. C'est eux qui vivront dans la poussière», devait-il aussi soumettre.

Prendre un avocat

«La vérité, a-t-il lancé avec vigueur, c'est que la plupart des gens se sont fait planter par le promoteur! Pourquoi ont-ils pris le notaire du promoteur? D'autres résidents du même secteur ont été plus habiles en faisant retenir par leur notaire le montant prévu pour le pavage en garantie... Chose certaine, on ne prendra pas 50 000 \$ des fonds publics pour leur venir en aide. Si les gens ne sont pas contents et pensent qu'on est fautif, ils n'ont qu'à prendre un avocat et nous poursuivre! Mais il me semble que c'est bien plus du côté du promoteur qu'ils devraient se prendre un avocat.»

Quant à André Roy, et tout comme cela avait été le cas le 6 septembre dernier quand La Tribune avait fait état de ce dossier en tenant de le contacter, il semble s'être volatilisé dans la nature.

Deuxième assise régionale des États généraux sur l'éducation à l'Université de Sherbrooke

De larges pans du système sont à revoir

Claude PLANTE

Sherbrooke

De larges pans de notre système d'éducation sont à revoir. Des changements s'imposent même si certains secteurs demeurent des chasses gardées dont la réforme pourrait provoquer des tollés.

C'est en quelque sorte le bilan qu'on pourrait dresser de la deuxième assise régionale des États généraux sur l'éducation qui avait lieu hier soir à l'Université de Sherbrooke. Les quelques 200 personnes réunies dans l'amphithéâtre de la faculté d'éducation, ont clairement exprimé leur opinion devant les propositions énoncées dans un guide de participation. Le document dresse une série de points à débattre.

Parmi les gens présents lors de ce forum, on notait la présence d'ensei-

gnants, de parents, d'étudiants et d'élèves ainsi que des directeurs d'écoles et des représentants syndicaux.

Quelques propositions lancées ont soulevé des applaudissements nourris ou des gestes de désapprobation. À quelques reprises, des intervenants sont venus rectifier les dires d'autres participants qui avaient pris la parole avant eux.

Au chapitre de la mission éducative de l'école, plusieurs intervenants se sont arrêtés sur le volet recherche des universités qui prendrait trop de place par rapport à l'enseignement. La majorité des interventions demandait qu'on conserve la recherche des institutions universitaires.

Michel Constantin, porte-parole de la Fédération des étudiants et étudiantes de l'Université de Sherbrooke, était d'avis que la recherche faisait des universités des institutions «plus ouvertes».

Autre intervention remarquée, celle de Margo Saint-Pierre, une mère de famille qui demandait simplement que la mission de l'école soit celle de «donner le goût d'apprendre aux enfants et valoriser l'effort des élèves.»

Mais les interventions plus pointues sont venues au moment d'aborder la question du financement des institutions privées. Les partisans de chacun des secteurs privé et public se sont en quelque sorte affrontés par micros interposés.

«Moi je ne peux accepter qu'en plein milieu de l'année des élèves du privé nous arrivent parce qu'ils viennent d'être expulsés de leur école, lance l'enseignant Marcel Pinard. Nous de-

vons au public offrir des services à ces jeunes là, mais les subventions ne suivent pas.»

Gilles Légaré, recteur au Séminaire de Sherbrooke, une institution privée, soutient qu'il est faux de prétendre que les institutions comme la sienne s'adressent seulement aux plus riches de notre société et à l'élite. «Par exemple, chez nous, on compte beaucoup d'étudiants venant de classes moyennes et dans certains cas de classes défavorisées, dit-il. Nous avons mis sur pied des fondations pour leur venir en aide.»

Plusieurs parents ont dit s'inquiéter

de l'arrêt des subventions accordées aux écoles privées. Selon eux, cela aurait pour effet de restreindre leur choix quand viendra le temps d'opter pour une école ou pour une autre.

«Je suis une mère de trois enfants, intervient Suzanne Bachand. Si le gouvernement arrête de subventionner les écoles privées, beaucoup de parents ne pourront plus envoyer leurs enfants au privé parce que les sommes qu'on leur demandera seront trop élevées.»

Les forums des États généraux se poursuivent ce soir, au Collège de Sherbrooke.

Un mélange de bière et de PCP conduit trois jeunes à l'hôpital

Thetford Mines (PC)

Un mélange explosif de phencyclidine (PCP) et de bière a conduit une adolescente de 15 ans et deux jeunes adultes directement à l'hôpital dans la nuit d'hier à Thetford Mines. La dose de drogue ingurgitée était si forte que les victimes ont failli en mourir.

Le trio participait à une fête impromptue dans l'appartement d'un copain. Au moins cinq autres adolescents et jeunes adultes étaient de la fête. Selon les renseignements fournis par le sergent Michel Verreault, de la police municipale, seules les trois victimes auraient consommé du PCP. L'adolescente et les deux jeunes hommes âgés de

18 et 19 ans ont mélangé la drogue à de la bière.

Ce cocktail explosif aurait fait effet presque instantanément. «Les jeunes ont consommé la drogue à 23h environ. Quinze minutes plus tard, ils étaient tous les trois sur le dos. Ils ne parlaient plus, avaient l'écume à la bouche et leurs pupilles étaient dilatées», a raconté M. Verreault.

En fin d'avant-midi hier, les risques pour leur vie semblaient écartés. Les victimes pourraient cependant souffrir de problèmes rénaux, une conséquence de l'absorption massive de cette drogue.

Dans l'appartement des jeunes, les policiers ont saisi six grammes de PCP déjà coupé et un gramme de PCP pur.

MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE	INDICE UV
7 PRÉC. 20%	-9 PRÉC. 20%	1 -9 PRÉC. 10%	2 -10 PRÉC. 0%	4 -7 PRÉC. 40%	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

QUÉBEC		CANADA		USA	
Chicoutimi Nua 5/-1	Québec Var 5/-2	Charlottetown Sol 5/-2	Régina Var -4/-11	Boston Var 12/-1	New York Sol 15/2
Gaspé Nua 6/-5	Rimouski Nua 3/0	Edmonton Nua 7/1	St-John's Var 2/3	Burlington Sol 13/1	Plattsburg Sol 9/4
Iles-de-la-Mad. Sol 4/-2	St-Georges Var 5/-2	Fredericton Var 7/3	Toronto Ave 9/-1	Portland Var 11/-5	Providence Var 13/4
La Grande Nua -16/-2	Sept-Îles Nua 2/-1	Halifax Nua 6/0	Victoria Var 12/2	Concord Nua 12/8	Washington Var 17/2
Lac-St-Jean Nua 5/0	Trois-Rivières Var 6/4	Ottawa Nua 7/-2	Winnipeg Var 0/-10	Detroit Nua 11/1	
Montréal Var 7/3	Val d'Or Deg 1/-2				

LE MONDE		DESTINATIONS SOLEIL	
Athènes Plu 15/9	Mexico City Sol 25/11	Acapulco Sol 30/21	Martinique Ave 28/23
Beijing Sol 12/3	Moscou Sol 1/-6	Cancun Sol 29/23	Myrtle Beach Sol 25/6
Berlin Sol 4/-6	Paris Sol 11/-3	Caracas Sol 30/23	Montego Bay Var 29/23
Hong Kong Sol 23/17	Port-au-Prince Ave 31/22	Ft Lauderdale Sol 24/11	Orlando Sol 23/5
Lisbonne Ave 13/8	Rome Var 19/6	Freeport Ave 21/15	Puerto Plata Ave 29/22
Londres Enu 6/-1	Tokyo Sol 13/3	Honolulu Sol 29/21	Puerto Vallarta Sol 27/21
		Key West Sol 23/13	Tampa Sol 24/6
		La Havane Ave 24/21	West Palm B Sol 24/9

© 1996 Infomédia/Météo

MétéoMédia

GRATUIT
(Valeur de 40\$)
TEINTE AVEC UV
* Sur achat de lunettes avec RX Jusqu'au 30 mars 1996

serge boucher opticien
563-8822

EMPLOIS DU JOUR

Technicien aux prescriptions
Code prof: 3414 # 2053021
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 8 \$/h, perm., pl.temps, 30 à 35 h/sem.
Exigences: deux à trois ans expérience à titre de technicien aux prescriptions, doit connaître système informatique pharmaceutique, références exigées, bilingue un atout, entregent
Fonctions: assister le pharmacien au laboratoire.

Préposé/e au télémarketing
Code prof: 6623 # 2051782
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6.45 \$/heure ou plus selon expérience sur appel
Exigences: expérience requise, formation offerte, vente par téléphone, connaissance ordinateurs, parler anglais (requis)
Fonctions: vente par téléphone, faire entrée de données.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA LOTTO 6/49 3-8-13-21-32-49 (28)

L'EXTRA 7 5 1 7 6 2

LA QUOTIDIENNE 1 0 9 - 0 2 9 2

INDEX

Arts:C-6
Bandes dessinées:.....D-2
Chez nous:.....B-1
Décès:.....D-6
Économie:.....B-5
Éditorial:.....A-6
Horoscope:.....D-2
Messier en liberté:.....D-2
Petites annonces:.....D-3
Sports:.....C-1
Vivre:.....D-1

LaTribune		TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS	TERRITOIRE IMMÉDIAT:	HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:	
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8		Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement par la poste au Canada, soit endroits desservis par camelot et camelots motorisés.	Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 17,74 \$ 290,59 \$ 6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 9,74 \$ 159,54 \$ 3 mois 80,00 \$ 5,60 \$ 5,56 \$ 91,16 \$ 1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 3,48 \$ 56,98 \$	Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 310,00 \$ 21,70 \$ 21,56 \$ 353,26 \$ 6 mois 185,00 \$ 12,95 \$ 12,87 \$ 210,82 \$ 3 mois 110,00 \$ 7,70 \$ 7,65 \$ 125,35 \$ 1 mois 55,00 \$ 3,85 \$ 3,83 \$ 62,68 \$	

Les petites annonces
LaTribune
564-0999
1 800 567-6955
(zone interurbaine) 15809

"La Tribune" est socétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences officielles sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



«Le monde, y sont malades!»

Yvon Deschamps avait bien raison quand il disait dans l'un de ses monologues: «Le monde, y sont malades!»

Les exemples pleuvent.

En Écosse, un fou furieux s'introduit dans une maternelle et assassine froidement 16 enfants âgés de cinq et six ans, ainsi que leur enseignante. Comment peut-on être capable de pareille horreur? Contre des enfants en plus?

À Montréal, pendant ce temps, des maniaques de hockey versent trois quarts de millions de dollars pour des objets ayant appartenu au Canadien de Montréal dans le vieux Forum. Pendant que plein de gens au Québec ont peine à joindre les deux bouts, d'autres paient 8000 \$ pour un lutrin et même 31 000 \$ pour une bannière. C'est bien beau pour les sentiments, mais pour la logique, on repassera.

Au même moment, en Floride, l'organisation des Expos de Montréal accepte de verser 10,3 millions \$ US à un joueur, Rondell White, pour cinq saisons de baseball. Ça va lui rapporter quelque chose comme 13 000 dollars par match si mes calculs sont exacts. Y en a plein qui ne gagnent même pas cela en une année. Mais le pire, c'est que dans deux ou trois ans, le gars va demander une renégociation de contrat parce qu'il se trouvera sous-payé par rapport au marché. Ça n'a aucun sens.

On a perdu le sens des valeurs et c'est peut-être ce qui fait que le monde est malade.

D'ailleurs, de plus en plus on voit pauvreté et richesse se côtoyer dans la société d'aujourd'hui. Au point de trouver cela presque normal. Mais il y a des fois...

Hier matin, par exemple. Avant de quitter Montréal, la curiosité m'a incité à piquer une pointe du côté du nouveau Centre Molson, qui vibrera pour la première fois samedi alors que le Canadien y accueillera les Rangers de New York. L'accès au Centre Molson était interdit, hier. Je me suis donc contenté d'en faire le tour, en me disant que les commerçants tout autour, particulièrement les restaurants, allaient probablement faire des affaires d'or.

Sur la rue Saint-Antoine, je n'ai trouvé qu'un restaurant face au nouveau Forum. Un seul. Il est dans le «Windsor building», au 1180 Saint-Antoine Ouest. Son nom: Restaurant Martinik. Ça, c'est si vous regardez l'affiche sur la devanture. À l'intérieur, le nom s'écrit Martinick. Spécialités: déjeuners, menu du jour et pizza. C'est affiché dans la vitrine.

«Ça fait 30 ans que le restaurant existe, m'a expliqué la dame qui m'a reçu. Moi ça fait cinq ans que je suis ici. Je n'ai jamais vu autant de «take out» que cette année.»

Il n'y avait pas un chat quand j'y suis allé. Faut dire que l'endroit fait un peu pitié à voir. Ça peut expliquer les nombreux «take out». Le restaurant est tout petit: quatre tables pour quatre personnes, une table pour deux personnes et une dernière pour 12 personnes. C'est tout. Et le prélat est déchiré à pleins d'endroits...

«On aurait voulu agrandir, mais on ne peut pas», m'a expliqué la dame.

«Ça va faire du bien une bâtisse de 230 millions \$ en avant de notre restaurant», devait-elle ajouter, avant de se diriger vers la téléphone payant, qui sert en même temps de décoration sur un mur du restaurant. «Je dois passer ma commande», s'est-elle excusée.

— «Salut, c'est le Restaurant Martinik pour ma commande. Le Centre Molson ouvre samedi et on attend du monde. J'ai besoin de cinq lbs de tomates, quatre sacs de frites, six lbs d'oignons. Si tes choux sont petits, j'en prends quatre; s'ils sont gros, j'en veux deux. C'est tout. Merci.»

Quand j'ai demandé à la dame si elle avait reçu la visite de joueurs du Canadien après un entraînement, elle m'a répondu: «Pas encore. Mais ça va venir. J'ai hâte.»

Hum...

Je n'ai pas voulu la décourager. Il y a tellement de personnes qui n'ont même pas les moyens de rêver. Elle, au moins, peut se le permettre. Il va y avoir 21 000 personnes devant son restaurant samedi. Faudrait qu'elle soit vraiment malchanceuse pour se retrouver avec seulement des commandes à emporter...

Frais de 10 \$ par vélo dans la MRC?

□ La Société de développement des corridors verts attend une réponse à sa proposition

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les cyclistes des municipalités de la MRC de Sherbrooke pourraient bien devoir faire immatriculer leurs bicyclettes au coût de 10 \$, dès ce printemps, s'il n'en tient qu'à la Société de développement des corridors verts (Sodecov), qui prône le principe de «l'utilisateur payeur».

L'organisme demande en effet à la MRC de Sherbrooke de rendre l'immatriculation obligatoire pour les vélos sur son territoire en vue de créer un fonds pour financer la surveillance des quelque 85 kilomètres de son réseau cyclable, améliorer les services connexes

(abreuvoirs, premiers soins, etc.) et contribuer au développement.

«Notre objectif est de répondre aux besoins des gens: ils veulent une patrouille pour leur sécurité sur les pistes cyclables et des services. Or, les municipalités n'ont pas des budgets élastiques», fait valoir le directeur de la Sodecov, André Proulx.

«L'immatriculation des bicyclettes a aussi un effet préventif pour le vol», ajoute-t-il.

À l'heure actuelle, seule la Ville de Sherbrooke impose (depuis l'an dernier seulement) l'immatriculation des bicyclettes au coût de 5 \$.

Une bonne mesure selon la police

La sûreté municipale de Sherbrooke

est de son côté favorable à ce projet. Elle y voit un outil de prévention du vol et un moyen efficace de retracer les propriétaires des vélos subtilisés et retrouvés par la police.

«Il serait même intéressant que ce soit régionalisé. Si un vélo est subtilisé à Rock Forest et retrouvé à Sherbrooke, c'est très difficile à l'heure actuelle de déterminer à qui il appartient et où il a été volé. L'immatriculation simplifierait les choses et ce serait à l'avantage des consommateurs», dit son porte-parole, Serge Fournier.

La Ville de Sherbrooke en enregistre 2236 bicyclettes en 1995, année où 545 vélos ont été volés sur son territoire. Deux cent d'entre eux seront d'ailleurs vendus à l'encan le 4 avril pro-

chain.

Dans sa proposition aux élus, la Sodecov anticipe des profits nets de 196 500 \$ dès la première année, avec la vente de 31 200 vignettes, ce qui représenterait 60 pour cent des 52 000 bicyclettes en circulation dans la MRC.

Ceux-ci passeraient à 152 250 \$ la deuxième année, puis à 34 875 \$ la troisième année.

En vertu du scénario proposé, la vente des vignettes d'immatriculation serait confiée à des «détaillants» (commerçants, municipalités et clubs sociaux) qui conserveraient 1,25 \$ par vente.

L'enregistrement des bicyclettes serait effectué par l'organisme La Grande randonnée de l'Estrie qui percevrait 1,25 \$ par vente.

La balance, soit 7,50 \$, servirait à couvrir les frais pour l'achat des vignettes et à la création d'un fonds pour le réseau cyclable.

«Au lieu que les profits de la vente des vignettes aillent aux fonds consolidés des municipalités, ils iraient dans un fonds spécial de la MRC, qui traiterait les demandes pour les corridors verts. Cette formule constituerait le premier projet de transfert de responsabilités à une MRC au Québec», indique André Proulx.

Accueil mitigé

La proposition de la Sodecov reçoit toutefois un accueil mitigé du préfet suppléant de la MRC de Sherbrooke, Georges Emond, qui s'inquiète de ce qu'il en coûterait aux familles.

«C'est un beau projet, mais si je prends une famille qui a quatre ou cinq vélos, peut-être que le montant sera trop élevé. Il faudrait penser à un tarif familial», juge-t-il.

Et lorsqu'on lui demande s'il croit possible l'instauration de l'immatriculation obligatoire cette année, M. Emond répond que «c'est très rapide».

«On attend un avis légal pour déterminer si la MRC a un pouvoir de tarification. Le sujet sera à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée», ajoute-t-il.



Téléphoto par Claude Poulin

La circulation automobile a été pour le moins perturbée durant la journée d'hier sur la rue King Ouest, en raison de travaux pour réparer un bris d'aqueduc. Les automobilistes qui avaient à passer dans ce secteur ont dû faire un détour par les rues Argyll, Arras et Vimy, ce qui a contribué à retarder leurs déplacements.

La paralysie gagne davantage de chantiers

Sherbrooke (GF)

La grève des travailleurs de la construction membres de la FTQ-Construction et du Conseil provincial des métiers de la construction paralyse de plus en plus de chantiers de la région estrienne.

Hier, du côté de la FTQ-Construction, on estimait qu'une vingtaine de chantiers de construction résidentielle avaient reçu la visite de grévistes et cessé leurs activités, depuis le début de la semaine.

Selon Gilles Vaillancourt, porte-parole de la FTQ-Construction en région, la fermeture des chantiers s'est effectuée sans heurts. Les policiers de Sherbrooke ont été appelés à se rendre, à la demande d'un entrepreneur, à Saint-

Élie d'Orford, en avant-midi. Ils n'ont toutefois pas eu à intervenir, la fermeture du chantier s'effectuant dans le calme.

Selon M. Vaillancourt, les grévistes croiseraient même des entrepreneurs qui se rangent derrière eux et estiment que les conditions de travail doivent être définies au plus tôt dans un contrat de travail négocié.

Du côté de la CSN-Construction où le mandat de grève n'est pas encore obtenu, une première assemblée a été tenue en région. Mardi soir, les syndiqués de la région de Lac-Mégantic ont été appelés à se prononcer sur un tel mandat de grève. Ils l'ont accordé dans une proportion de 80 pour cent.

Il est vrai, signale le responsable du dossier en région, Jean-Luc Cadieux,

que le nombre de membres est peu élevé dans ce secteur. Il y avait mois d'une dizaine de personnes présentes. Néanmoins, a-t-il ajouté, tout laisse croire que les mandats devraient être semblables lors des réunions à Ayer's Cliff et à Sherbrooke où le nombre de participants sera plus élevé. La réunion des syndiqués de la région de Sherbrooke se tiendra le lundi 18 mars. C'est à partir de ce jour-là que la CSN-Construction saura si elle entre ou non dans le mouvement de grève.

Position de l'APCHQ-Estrie

«Il reste que ce n'est pas la grève qui est importante mais la reprise le plus rapidement possible des négociations. Le problème, il est à la table des

négociations...»

Du côté de l'APCHQ-Estrie, le directeur général, Daniel Lavoie, estime à une quinzaine le nombre de chantiers fermés en région.

Il signale en outre que les entrepreneurs déplorent que le mouvement de grève ne s'élève que dans quelques régions du Québec, dont l'Estrie. Ils sont également surpris d'entendre des travailleurs déclarer qu'ils n'ont pas été convoqués à des assemblées afin de se prononcer sur un vote de grève.

Il a ajouté que la grève ne fait bien sûr pas l'affaire de personne mais convient qu'il faut régler le problème des conditions de travail dans l'industrie de la construction résidentielle une fois pour toutes.

ENSEMBLE, SOUTENONS LES SERVICES DE PASTORALE

Le 25 février 1996

Chères diocésaines,
Chers diocésains,



La participation remarquable des laïques aux travaux du Synode diocésain atteste que les fidèles veulent bâtir une Église qui témoigne des valeurs de l'Évangile et de la foi de leurs ancêtres. Avec l'aide de l'Esprit-Saint, de l'action concertée du clergé, des fidèles et des agents de pastoral, notre Église pourra répondre aux attentes des chrétiens et chrétiennes d'aujourd'hui.

Depuis plusieurs années, nous constatons que les ressources en prêtres, agents de pastoral et moyens financiers sont modestes en regard des défis à relever. Il faut Oser l'espérance. Depuis le début des années 1980, beaucoup de laïques s'impliquent dans les Services de pastoral en souscrivant chaque année à la Fondation Mgr Fortier, dont les intérêts financent près de 50 % des Services de pastoral. À moyen terme, la Fondation souhaite constituer un capital, dont les intérêts financeront à 100 % les Services diocésains de pastoral.

Cette année encore nous vous tendons la main. C'est avec chacun de vous que nous devons assumer la responsabilité de faire vivre l'Évangile. Quelle que soit votre contribution (prière, engagement, don), soyez assurés de notre vive gratitude pour votre témoignage de solidarité envers votre Église.

Marcel Simoneau

Jean-Marie Fortier

Président de la Fondation

Archevêque de Sherbrooke

Oui, je veux participer à la Mission que le Christ confie à mon Église en contribuant au financement des Services de la Pastorale

Voici mon don:

☐ 20\$ ☐ 50\$ ☐ 100\$ ☐ 200\$ Autre: \$

Nom:

Adresse: Ville:

Code postal:

Téléphone:

Veuillez compléter et poster ce coupon en y joignant votre chèque ou mandat-poste payable à: La Fondation Mgr Fortier inc.

Un reçu officiel sera émis sur demande seulement, pour tout don au-dessus de 10\$.

VOULEZ-VOUS UN REÇU? Oui ☐ Non ☐

130, rue Cathédrale, Sherbrooke, Qué., J1H 4M1, Tél.: 1 (819) 563-9934 poste 218

Marquez pas ça!

Le SALON

CHASSE ET PÊCHE

LES 15-16-17 MARS

ARÉNA de FLEURIMONT

•POURVOYEURS •BATEAUX •MOTEURS

Venez réserver vos voyages de chasse et pêche et vos vacances familiales

RENCONTREZ LES PROFESSIONNELS DE "DAIWA" et "REMINGTON" avec leurs NOUVEAUTÉS 96!

•ANIMATION•
Patrick Campeau - Normand Hotte - Charles Algier

•CONCOURS•
DE PRÉCISION AU LANCER LÉGER

•PROJECTION•
DE FILMS CHASSE ET PÊCHE

Admission: 5\$
12 ans et moins accompagnés d'un adulte gratuit.
Heures d'ouverture: Vendredi: 16h à 22h, Samedi: 10h à 22h Dimanche: 10h à 18h

À GAGNER:

- Un bateau "Princecraft" 14 pl. Fisherman
- Une chasse aux Falsans avec repas gastronomique
- Un voyage de pêche pour 2 pers. avec repas inclus à la Pourvoirie "l'Auberge de la Barrière"
- Un voyage de pêche 3 jours 4 nuits repas inclus pour 2 pers. à la pourvoirie du "Camp Cooper"

Nom: Adresse: Ville: Téléphone:

Règlements disponibles au Salon Chasse et Pêche
Découpez ce coupon et déposez-le dans la boîte de tirage à l'intérieur du Salon.

La Tribune Brasserie Labatt

Les dirigeants d'une caisse seront cloués au pilori

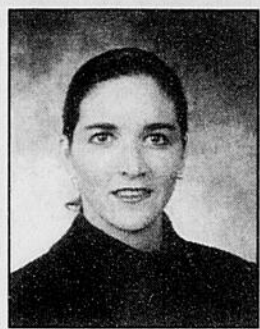
Le Regroupement des victimes promet de porter ses premiers coups en Estrie dans quelques jours

Me NADIA MARTEL, AVOCATE DESPRÉS PERREAULT, AVOCATS

Avant de prendre une décision importante, prenez connaissance de vos droits:

Consultez votre avocate

Me Nadia Martel, avocate et bachelière en administration des affaires, vous offre ses services en matière juridique. Elle oeuvre en pratique générale, notamment en droit de la famille (séparation de corps, divorce, etc.), droit administratif (sécurité du revenu, assurance chômage, CSST, assurance automobile, régime des rentes, etc.), droit des affaires, droit immobilier, droit fiscal et litige civil général. Me Martel est disponible pour vous rencontrer au:



91, rue Peel, bureau 310
Sherbrooke, J1H 4J9
Tél.: 823-2000 Téléc.: 823-8057
Aide juridique acceptée

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Dans quelques jours, le Regroupement des victimes des caisses populaires portera ses premiers coups en Estrie. Des dirigeants d'une caisse seront cloués au pilori.

C'est ce que rapporte l'un des porte-parole de ce nouvel organisme, Jean-Yves Desrosiers, de Québec, dans le cadre d'une entrevue téléphonique tenue hier matin.

Comme l'explique M. Desrosiers, un économiste qui dit avoir été lui-même victime de dirigeants de deux caisses de la région de Québec lors d'une transaction d'achat d'un condominium, le regroupement n'est vieux que de quelques semaines. Toutefois, il a déjà plusieurs dénonciations entre les mains.

De ces dossiers, certains concernent des événements qui se sont produits dans la région de Sherbrooke. A ce sujet, M. Desrosiers déclare posséder quatre à cinq dossiers contre autant de

caisses de la région. «Et nous serons en mesure de publier le premier de ces cas, autour de lundi prochain», affirme-t-il.

Au Mouvement Desjardins, on connaît l'existence du regroupement et les griefs que nourrit personnellement M. Desrosiers. Selon le porte-parole, André Chapleau, le Mouvement et la section des crimes économiques de la police de Québec ont fait enquête à la suite des allégations de M. Desrosiers. Les caisses impliquées ont été blanchies, rapporte M. Chapleau.

Le regroupement a vu le jour à Québec où se sont réunis quelques victimes de gestes posés par des dirigeants de caisse populaire. La réunion se tenait dans la foulée d'un reportage de l'émission Le Point, de Radio-Canada, faisant état de plusieurs dossiers mettant en cause des dirigeants de caisse populaire.

Selon M. Desrosiers, contrairement à la loi qui régit les banques, la loi des caisses «est pleine de trous et fait en sorte que l'on constate des trafics d'in-

fluence, de la corruption et des conflits d'intérêts dans des caisses populaires».

Il s'en prend notamment aux notaires, aux avocats et à d'autres professionnels comme des arpenteurs-géomètres qui assument des responsabilités au sein de conseils d'administration, de commissions de crédit ou de surveillance et qui se placent en conflit d'intérêt.

Multiplication des cas

Selon M. Desrosiers, la multiplication de cas à travers le Québec montrerait combien la situation est sérieuse et rend nécessaire une association comme celle qui est en train de se former. Certains clients de caisse ont cherché à se défendre par eux-mêmes, dit-il. Plusieurs ont abandonné parce qu'elles n'avaient pas les moyens techniques, intellectuels, psychologiques ou financiers pour «affronter les avocats payés par les caisses et les fédérations, aux frais des sociétés, ne l'oublions pas».

Le regroupement veut réunir le maximum de renseignements et d'expériences vécues par des victimes. Il veut aussi leur apporter son

soutien et informer le public par l'entremise des médias.

Il lance donc un appel à tous. Il demande de porter à son attention toutes expériences de cette nature. Les personnes intéressées peuvent écrire au Regroupement des victimes des caisses populaires, C.P. 35, Haute-Ville, Québec, QC, G1R 4M8.

Au Mouvement Desjardins, on déclare que l'existence du regroupement n'est pas préoccupante outre mesure et que sur les cinq millions de membres, il sera toujours possible de trouver des gens qui ont des griefs contre leur institution.

On rappelle que les sociétés ont déjà des mécanismes à leur disposition pour faire valoir leurs droits. À l'intérieur de la caisse même, ils peuvent avoir recours au conseil de surveillance dont le mandat est de s'assurer de la saine gestion de la caisse. Si ce recours ne donne pas satisfaction, ils peuvent s'adresser au comité de déontologie de leur fédération; plus haut, ils peuvent porter leur cause devant le commissaire aux plaintes du Mouvement Desjardins.

Participez
au tirage de
25 paires de billets
pour le Salon
canin de l'Estrie.
Le tirage aura lieu le
19 mars 1996.

Valeur de
250 \$



Pour participer

Faites parvenir votre coupon à :

La Tribune
Concours Salon canin
1950, rue Roy
Sherbrooke J1K 2X8

Nom :
Adresse :
Ville :
Code postal :
No tél. :

Règlements disponibles à La Tribune

Horaires du Salon canin

	Céras	Palais des sports
Vendredi 22 mars 1996	13 h à 17 h	-
Samedi 23 mars 1996	9 h à 17 h	9 h à 22 h
Dimanche 24 mars 1996	9 h à 17 h	9 h à 17 h



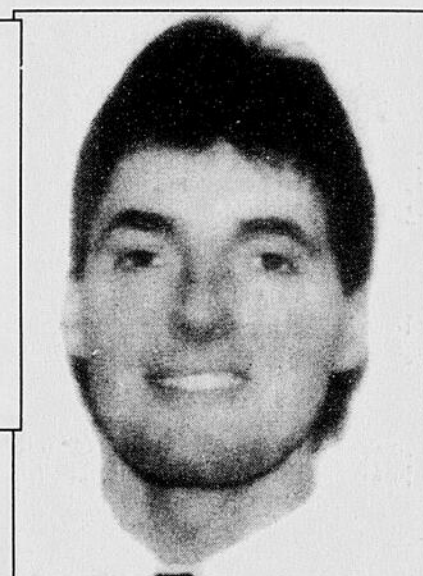
Complices
dans le succès!

Le monde de la vision nécessite une approche professionnelle et précise. Le Dr Guy Doyon, à gauche, de 100% Vision investit donc dans La Tribune pour faire connaître ses services. Il est conseillé par Gilles Morency du service de la publicité de La Tribune, à droite.

LaTribune

Un homme disparu sans laisser de traces depuis le 20 février

Nil Poirier, un homme apparemment sans histoire, est disparu depuis le 20 février. Au moment de sa disparition, une barbiche lui couvrait le menton, détail que l'on ne retrouve pas sur la photo.



Sherbrooke (psj)

Genre athlétique, nullement porté sur le tabac et l'alcool, un homme sans histoire a carrément disparu des villes de Mansonville où il habitait et de Waterloo où il travaillait.

La disparition de Nil Poirier, âgé de 37 ans, pose un véritable mystère à ses proches, les inquiète au plus haut point et représente un puzzle de taille pour la Sûreté du Québec de Cowansville auprès de laquelle la plainte de disparition a été portée.

M. Poirier étant connu dans la grande région de Sherbrooke, la SQ a décidé d'étendre son «appel à tous» hors des frontières de Mansonville et de Waterloo.

Le fait que la disparition soit totalement inexplicable, les membres du Bureau des crimes majeurs s'intéressent déjà à l'affaire.

L'enquête a démontré que M. Poirier a été vu pour la dernière fois le mardi 20 février.

Le même jour, il a laissé un message sur le répondeur téléphonique du centre de culture physique Super Tech Enr., rue Foster, à Waterloo pour aviser ses associés qu'il serait absent pour une journée.

Par la suite, on n'a plus entendu parler de lui.

Une semaine plus tard, soit le mardi 27 février, le véhicule de M. Poirier est retrouvé dans le parc de stationnement du resto-bar Grand Prix, à la sortie 68 de l'autoroute 10.

Le vendredi 1er mars, les proches de M. Poirier informent la SQ de Cowansville de sa disparition et des inquiétudes qu'elle suscite.

D'abord à son domicile, rue des Merises, à Cowansville, il n'y avait aucun message ni aucun indice pouvant permettre d'expliquer cette disparition.

De plus quand des proches s'y sont présentés vers le 20 février, le chien donnait l'impression de ne pas avoir été nourri depuis deux jours.

Tous ceux qui connaissent M. Poirier sont unanimes à dire que s'il avait décidé de quitter la région pour quelques jours ou de partir en voyage, il n'aurait jamais abandonné son chien de cette façon.

Aucune de ses connaissances n'envisage la thèse du suicide. De plus on ne lui connaissait pas de problèmes financiers. Bref, comme mystère, on ne fait pas mieux.

M. Poirier est décrit comme un individu de 1,80 m (cinq pieds et 11 pouces), de 81 kilos (178 livres), aux cheveux et aux yeux bruns. Le seul trait distinctif, différent de la photographie reproduite, est une barbiche lui couvrant le menton.

Toute information au sujet de cette information peut être transmise aux autorités de la SQ de Cowansville (514) 266-1122 ou encore à celles du quartier général de Sherbrooke (819) 564-1212.

LA CAVALIER MUNDIAL. Nos concurrents la digèrent mal.



13 996\$*

Normal, la Cavalier est la plus vendue au Québec.

Comment peut-on résister à tout ce qu'elle offre?

- Aileron arrière
- 2 sacs gonflables
- Freins ABS
- Moteur 2,2 litres

- Boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Compte-tours
- Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour les enfants
- Siège arrière rabattable



LES CONCESSIONNAIRES



CHEVROLET
Geo • Oldsmobile

*Offre d'une double garantie, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1996 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Placer à titre indicatif uniquement. L'assurance (195 \$) et taxes en sus. L'assurance Roulotte et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première évenement. *Rabais aux diplômés titulaires et accordés selon les critères établis par le manufacturier. Visitez votre concessionnaire pour plus de détails.

Aide financière aux coopératives d'habitation de Sherbrooke

Sherbrooke (CP)

Les projets de coopératives d'habitation des organismes Cantons de l'Est, du Possible et La Rive Gauche, à Sherbrooke, pourront voir le jour grâce à une subvention de près d'un demi-million de dollars accordée par le ministère des Affaires municipales du Québec.

L'annonce a été faite hier par la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy. La coopérative d'habitation des Cantons de l'Est bénéficiera d'une subvention de 407 300 \$ pour la rénovation de trois immeubles situés sur les rues Princesse et Dunant à Sherbrooke.

La coopérative d'habitation du Possible bénéficiera d'une enveloppe de 94 316 \$ pour la rénovation d'un immeuble de trois étages situé sur la rue Gillespie à Sherbrooke. Avec 209 115 \$, La Rive Gauche fera de même pour une bâtisse ayant pignon sur la rue Fissette.

Pour sa part, la Ville de Sherbrooke participera également au projet sous



Téléphoto, Claude Croisetière

En compagnie du maire de Sherbrooke, Jean Perrault, la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, a annoncé les grandes lignes des subventions accordées en vertu du Programme Achat-Rénovation du gouvernement québécois.

forme de contribution au programme de supplément au loyer pour les ménages qui doivent consacrer plus de 30

pour cent de leurs revenus pour se loger dans ces nouvelles unités d'habitation.

Centre d'emploi pour étudiants

□ Sherbrooke offrira ce service pour une 28e saison consécutive

Sherbrooke

Pour une 28e saison d'affilée, un Centre d'emploi du Canada pour étudiants sera à la disposition des jeunes qui désirent se dénicher un emploi d'été dans la région de Sherbrooke.

L'équipe des agents de placement étudiant débiteront leurs activités le lundi 6 mai 1996, à partir de ses locaux de la Place des congrès, au 2665 King ouest, au 5e étage. Le centre sera ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.

«Cette année encore, le Centre d'emploi du Canada pour étudiants de Sherbrooke comptera sur une équipe dynamique et assurera un service rapide et efficace aux em-

ployeurs désirant obtenir de la main-d'œuvre étudiante pour la période estivale. Aussi les étudiants pourront consulter les offres d'emploi à nos bureaux et présenter leurs candidatures pour les postes qui les intéressent. Les techniques de recherche d'emploi et de rédaction de curriculum vitae figurent parmi les services offerts par le centre», a expliqué Nancy Element, agente senior.

Services pour les jeunes et leur famille

Accent sur la prévention et la promotion

Sherbrooke (FG)

En matière de services pour les jeunes et leur famille, l'accent doit plus que jamais être mis sur la prévention et la promotion.

C'est là, selon la Régie régionale de l'Estrie, la meilleure façon de s'assurer du bien-être des gens et d'éviter des problèmes de santé et sociaux dans le futur. Surtout en prenant comme cible principale les familles où on retrouve des enfants âgés de 0 à 5 ans.

Voilà un des points que propose l'organisme régional qui entendait hier une quinzaine de groupes oeuvrant auprès des jeunes et de leur famille, dans le cadre d'une consultation sur son plan régional d'organisation de services dans ce secteur. Mais, tout aussi importante soit la prévention, cela ne veut pas dire de mettre de côté l'intervention (ou le curatif) pour faire face aux problèmes.

Le maintien dans le milieu naturel, la nécessité de la concertation entre organismes, la lutte à la pauvreté et l'accessibilité des services font également partie des objectifs recherchés par la démarche. «Ce qu'on vise à définir avec l'ensemble des partenaires, c'est une véritable approche famille, pas juste d'agir auprès d'un membre mais de voir le tout dans une vision d'intervention globale», a indiqué la présidente de la Régie régionale, Louise Roy.

Pour y arriver, une série de 42 mesures sont mises de l'avant, tel que développer des programmes pour aider les couples dans leur rôle parental, à mettre fin au tabagisme chez les jeunes de 9 à 18 ans, à intervenir plus adéquatement en matière de violence et d'abus sexuel et ainsi de suite.

Le directeur général de la Régie régionale, Jean-Pierre Duplantie, a précisé que la démarche en cours ne vise pas à tout chambouler dans les programmes et les missions des organismes comme on les connaît actuellement mais davantage de les bonifier. Et des commentaires entendus hier, il estime que «dans l'ensemble», les gens sont favorables à la façon proposée de faire.

En terme budgétaire, il est à prévoir à l'automne des discussions en matière de réallocation pour répondre à des besoins ciblés. «Il y aura alors, a dit M. Duplantie, une importante réflexion à faire entre la portion de réallocation devant aller aux services aux aînés et celle aux jeunes et à leur famille.»

NOUVEAU À SHERBROOKE

ACHETONS PAYONS COMPTANT

BLUES CLASSIQUE POP BEATLES
COUNTRY JAZZ PINK FLOYD
ROCK & ROLL PHIL COLLINS
ETC. CELINE DION

VENDONS

Disques compacts usagés ou neufs à très bon prix

Disques compacts usagés ou neufs à partir de .99* (\$1, 2\$, 3\$, 4\$) Très bon choix

OUVERT
Lundi ou merc: midi à 17 h 30
Jeudi, vend.: midi à 21 h
Samedi: 10 h à 17 h

153, RUE KING EST, SHERBROOKE
Édifice Bourget Stéréo

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!



LES SUPERMARCHÉS
provigo
La Tribune

15 800\$
EN BONS D'ACHAT PROVIGO
À GAGNER!

- 2 TIRAGES PAR JOUR DE 75\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages du 4 mars au 25 mai 1996
- 2 TIRAGES DE 2 500\$ EN BONS D'ACHAT PROVIGO
Tirages le 31 mai 1996, parmi tous les coupons reçus.

COMMENT PARTICIPER:

Du lundi au samedi, complétez le coupon de participation qui est publié dans La Tribune. DÉPOSEZ-LE À VOTRE SUPERMARCHÉ PROVIGO PARTICIPANT ou faites-le parvenir à: Concours «GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE», La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2 X8

COUPON DE PARTICIPATION

CONCOURS

GAGNEZ VOTRE ÉPICERIE!

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

proVigo La Tribune

LISTE DES SUPERMARCHÉS PROVIGO PARTICIPANTS:	DATES DES TIRAGES (à midi)
SHERBROOKE, Provigo, 900, 13e avenue Nord, (dir. André Dionne)	4 et 20 mars, 5 et 22 avril, 8 et 24 mai
SHERBROOKE, Provigo, 565, rue King Est, (dir. Serge Vermette)	5 et 21 mars, 6 et 23 avril, 9 et 25 mai
SHERBROOKE, Provigo, 2185, rue Galt Ouest, (dir. Jean-Luc Lefebvre)	6 et 22 mars, 8 et 24 avril, 10 mai
SHERBROOKE, Provigo, 1095, rue Belvédère Sud, (dir. Danny Vallières)	7 et 23 mars, 9 et 25 avril, 11 mai
SHERBROOKE, Provigo Paul Landry, 2209, rue King Ouest	8 et 25 mars, 10 et 26 avril, 13 mai
ASBESTOS, Provigo Jacques Piché, 205, 1e avenue	9 et 26 mars, 11 et 27 avril, 14 mai
COATICOOK, Provigo, M. Gauthier, C. Therrien, 25, rue Wellington	11 et 27 mars, 12 et 29 avril, 15 mai
FLEURIMONT, Provigo, 170, chemin Duplessis, (dir. Gilles Benoit)	12 et 28 mars, 13 et 30 avril, 16 mai
LENNOXVILLE, Provigo C. Riopel, 169, rue Queen	13 et 29 mars, 15 avril, 1 et 17 mai
MAGOG, Provigo Jean Pelchat, 1300, boul. Sherbrooke	14 et 30 mars, 16 avril, 2 et 18 mai
RICHMOND, Provigo Pierre Cyr, 175, rue du Collège	15 mars, 1 et 17 avril, 3 et 20 mai
ROCK FOREST, Provigo, 4857 boul. Bourque, (dir. Bertrand Bilodeau)	16 mars, 2 et 18 avril, 4 et 21 mai
WINDSOR, Provigo Charles Marceau, 295, rue St-Georges	18 mars, 3 et 19 avril, 6 et 22 mai
LA TRIBUNE, 1950, rue Roy, Sherbrooke	19 mars, 4 et 20 avril, 7 et 23 mai

Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique. Règlement disponible à La Tribune et à votre supermarché Provigo participant.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTES!

Tirage du 13 mars 1996

- Mme Madeleine Paré, Lennoxville
- Mme Ann Marcoux, Ascot

Ces personnes gagnent chacune 75\$ en bons d'achats Provigo

OUTBACK: DÉCLARÉE MEILLEURE DE SA CATÉGORIE POUR 1996*



Paul Hogan

*Déclarée meilleure de sa catégorie par: AJAC Association des journalistes automobile du Canada

«ENFIN LA NOUVELLE OUTBACK!»

LE MEILLEUR DE DEUX MONDES.

Sécurité de la traction intégrale.

Volume de cargaison d'un véhicule tout-terrain.

Confort d'une automobile.

LA PREMIÈRE FAMILIALE SPORTIVE UTILITAIRE MAINTENANT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE SUBARU.



Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Respectez l'environnement hors des sentiers battus. Subaru et Subaru Outback sont des marques de commerce de Subaru Inc.

Estrie Auto Centre 4367 boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-1600

SUBARU
L'atTraction intégrale™

76761

FUTONS

Un lit! Un divan ou une chaise!



Chaise longue

FUTONS à partir de 89\$

Les prix les plus bas garantis

AU SOLEIL LEVANT

840, rue King Ouest

Sherbrooke, Québec

Tél.: (819) 569-0873

16150

Opinions

La Tribune

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

EDITORIAL

Haro sur les politiciens



Jacques PRONOVOST

Parce que tant de décisions importantes sur nos vies sont entre leurs mains. Parce que la direction du pays, de la province leur est confiée. Parce que l'avenir d'une région passe par la force de leur représentation et de leurs efforts pour elle.

Le nouveau président de l'Assemblée nationale conviait ainsi les députés à «donner un coup de barre pour que le décorum, la qualité des débats et le respect mutuel» caractérisent les travaux de la Chambre. Superbe vœu pieux qu'il n'est pas le premier à exprimer. Il ne sera malheureusement pas le premier président non plus d'une assemblée intelligente où la classe politique donnerait l'image d'une société civilisée et où le travail se ferait en concertation pour le bien de la population.

Certes les politiciens se sont construits cette cote de non-crédibilité. Il est vrai que les débats des parlements ressemblent trop souvent à un cirque. Et ce n'est pas particulier au Québec ni au Canada. L'exemple des États-Unis n'est pas plus édifiant. Dans d'autres régimes totalement différents, comme celui de Moscou, la situation n'est guère mieux. La France connaît aussi ses épisodes politiques loufoques. Par opposition systématique, il est rare que les décisions d'un gouvernement satisfassent le parti d'en face, adversaire par nature et donc porté à l'attaque pour l'effet, peu importe parfois la valeur des arguments. La défense prend alors les mêmes airs de vendetta.

Les hommes et femmes d'action qui n'apprécient pas ce hockey de «goons» préfèrent souvent ne pas se présenter sur une patinoire où on ne cherche qu'à plaquer l'adversaire dans la bande pour le faire trébucher. C'est pourquoi on a souvent plus une équipe de la Ligue Junior B qu'une formation de la Ligue Nationale. Cela tient aux politiciens mais aussi aux amateurs de bagarre plus que de beaux jeux que nous sommes trop souvent.

On n'a qu'à regarder ce qui retient notre attention des débats à l'Assemblée nationale ou pendant les campagnes électorales. Le miroir nous renvoie notre propre image de spectateurs qui paient pour qu'on mette sur la patinoire l'équipe qui les amusera.

Quelle serait monotone notre vie politique sans ces comédies qui font du téléjournal un de bons téléromans. Et nous serions probablement rapides à changer de poste.

Le malheur dans tout cela c'est qu'il se trouve encore d'excellents représentants dans cette classe politique: ils ont à cœur une véritable bonne gestion des affaires publiques et souffrent de cette image si négative qui colle à la peau de l'ensemble de la confrérie politique internationale. Ils ont le malheur d'être au milieu d'un panier de crabes ou de pommes pourries et de devoir jouer le jeu de la comédie d'art pour amuser le bon peuple... et souhaiter être réélus comme le comédien espère un rappel.

TRIBUNE LIBRE

«Stop» le massacre

Cher Lucien

Je viens de recevoir une note de ta part par la poste via le bureau de comté du Parti québécois et j'ai pensé prendre un moment de réflexion avant de poser un geste et t'envoyer le fruit qui en a germé.

J'aimerais bien participer à ta campagne de financement, sauf que j'ai décidé d'attendre un peu. J'ai envie d'attendre pour voir jusqu'à quel point on va massacrer la Loi 101 (ou ce qu'il en reste) au Québec, et plus particulièrement sur l'île de Montréal. Tu te rappelles ce bout de législation pour lequel on s'est battu si longtemps...

Le jour où je serai convaincu que ce sont des péquistes et non des «bleus» qui gouvernent le Québec, eh bien là je mettrai la main dans mes poches pour voir s'il y reste quelque chose pour la patrie.

Je suis père de trois enfants bien portants qui, comme le bonhomme, ont bien hâte de se donner un pays qui se respecte et se fait respecter en français. Vous savez, chez nous, à Lennoxville, les automobilistes n'arrêtent pas aux coins des rues, ils doivent «stopper». Au Vermont, c'est pareil. Or donc, si tu n'es pas sûr de vouloir «arrêter» la grande lessive de la 101, peut-être seras-tu d'accord pour la «stopper». Quant à moi, ça presse. Il est grand temps que ça cesse. Pour ce qui est de la cotisation, attendons...

Très respectueusement et surtout très sincèrement,

J.R.Claude Blanchette
Lennoxville

La crédibilité de nos politiciens mise à l'épreuve: saut à la perche, lancer du poids, course à relais!



Les anglophones sont inquiets

Lorsque M. Tanguay suggère que le partage de notre culture à travers le Canada n'est pas bénéfique pour le dialogue, il me laisse perplexe. Il

craint que le Canada lui retire sa fête nationale. Puisque M. Tanguay favorise l'appui de l'histoire pour ses arguments, il semble oublier que la St-Jean, à

une époque non éloignée, était la fête de la francophonie pour tous les Canadiens-Français. Il y existe beaucoup de ces francophones «hors-Québec» qui n'ont jamais accepté cette appellation de la St-Jean comme la «Fête nationale des Québécois». Lorsque M. Turgeon cite le cas des francophones du Manitoba, il porte à la lumière les mêmes inquiétudes que ressentent nos confrères anglophones en Estrie.

Nous pouvons extrapoler une situation similaire pour ceux-ci. Utilisant des statistiques plus récentes et donc plus pertinentes à la réalité d'aujourd'hui, entre 1981 et 1991, la population a augmenté de 7% en Estrie comparativement à un déclin inquiétant de 11% de la population anglophone.

Ayons les faits pertinents concernant l'Estrie avant de porter jugement sur nos concitoyens. Suite au discours qu'a prononcé le premier ministre Bouchard en présence des anglophones, sous le prétexte d'une ouverture qui se voulait un dialogue, ces derniers ont peut-être raison de leurs inquiétudes. M. Bouchard dit leur tendre la main et, simultanément, il leur demande leur vision de la vie après un «oui».

M. Bouchard, ceci est une grande présomption, et c'est très décevant de vous entendre dire que la séparation est un fait accompli et ceci de la bouche d'un grand démocrate. Pas un bon exemple de démocratie.

Jacques Laberge

Johnny Bourque: élu et réélu sept fois

NDLR: Dans sa lutte pour faire modifier le nom de la rue King en faveur du nom de Johnny Bourque, la SSJB rappelle qui il était.

L'honorable John S. Bourque est décédé le 5 mars 1974. Il avait 80 ans. C'est dire que ses contemporains sont peu nombreux. Il est important de rappeler qu'il compte parmi les plus grands hommes politiques de notre histoire avec les Alexander Galt, Jacob Nicol et Paul Desruisseaux. Il est le seul à avoir été élu et réélu sept fois consécutivement et à avoir représenté le comté de Sherbrooke à la législature de Québec durant 25 ans.

John S. Bourque est aussi le dernier ministre des Finances du Québec qui présenta un budget équilibré, en 1960. Sa carrière politique n'a d'égal que sa carrière militaire et celle d'homme d'affaires. Ses oeuvres sont nombreuses; ses décorations militaires et civiles sont remarquables et ses doctorats honorifiques (4) indiquent bien l'envergure de sa personnalité et de ses performances.

Après avoir fait la démonstration inéluctable que ce personnage mérite une reconnaissance digne de la dette

collective que les Sherbrookoises et Sherbrookoises lui doivent, il semble bien que les autorités municipales sont sur le point de lui rendre justice.

Cette décision qui serait à la fois équitable et pertinente, se veut aussi logique que pratique. Logique en ce sens qu'elle prolongera le boulevard Bourque déjà existant dans les municipalités de Deauville et Rock Forest, et pratique, quant à la désignation des numéros civiques dans les villes précitées.

Pour les entreprises qui ont pignon sur rue, le changement n'entraînera pas de coûts significatifs. Les modifications qui résulteront de la nouvelle dénomination s'échelonnent sur une longue période de 12 à 24 mois et permettront l'épuisement des stocks de papeterie plutôt que leur réimpression. Quant à l'aspect historique, il n'y aura pas de préjudice, non plus, puisque le nom de Bourque est vraiment attaché à l'histoire de Sherbrooke, contrairement aux quatre versions différentes des historiens relativement à l'origine de King.

Marcel Bureau
Directeur de la SSJB
de Sherbrooke

POINT DE VUE

Et si, mine de rien, nous étions tous un peu «pushers»!

De tous les problèmes des jeunes, la consommation de drogues est sans doute celui qui nous bouscule le plus. Comme société adulte, le décrochage nous inquiète, le suicide nous effraie, la violence et le problème des «gangs» nous apparaissent menaçants mais gardent leur côté marginal, le sida aussi. A tort ou à raison et dans la mesure où on regarde les jeunes comme d'éventuelles «bibittes» à problèmes, la consommation de drogues, abusive ou non, apparaît comme une menace pour à peu près tout le monde. Peu de parents de jeunes de 10 à 18 ans ne sont pas quelque part rongés par l'inquiétude. Même si les autorités ont une définition restreinte de la clientèle à risques, le risque dont les parents ont le plus peur, c'est l'enfant qui grandit à côté d'eux et qu'ils aiment. Et la société, médias à l'appui, fait grand état de cette crainte latente et collective.

Les efforts se multiplient pour nous sécuriser et pour contrer le problème, ministères de la Sécurité publique (répression), de l'Éducation, de la Santé (prévention), organismes communautaires, groupes sociaux, etc., unissent ou n'unissent pas leurs efforts pour contrer le fléau. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les résultats ne sont pas évidents.

(...)Chez nous, si on s'en tient à la prévention, les résultats ne sont pas évidents non plus. Dans un rapport publié par un comité de stratégie canadienne

anti-drogues, on qualifie la très grande majorité des campagnes de prévention de la façon suivante: aucun effet, peu de signification pratique, effet négatif, aucun résultat, plus d'effets négatifs que positifs, etc.

Je travaille depuis un certain nombre d'années en prévention alcool-drogues auprès des jeunes et j'y crois (aux jeunes!). Les sommes qui nous sont allouées sont minimes. Par exemple, le rapport entre l'argent mis à notre disposition et l'argent investi en publicité par les compagnies de bière sur le même territoire n'est même pas de un à dix. Mais ce n'est même pas une question d'argent, c'est une question d'approche.

Si les résultats escomptés ont jusqu'ici été douteux pour ne pas dire contradictoires, peut-être que le fait de rajouter de l'argent ou de mobiliser plus de monde pour rouler dans la même voiture et dans la même direction ne nous mènera pas davantage là où nous voulons aller. Ma longue expérience auprès des jeunes et, pour une bonne part, le fait d'avoir un fils de 15 ans ont mené ma réflexion sur quatre pistes alternatives. Je vous en fais part brièvement en espérant que d'autres pourront les approfondir.

1- Arrêter de travailler «contre». Le rapport Bouchard s'intitule: «Un Québec fou de ses enfants». On se réfère constamment à ce rapport, ça fait bien quand on parle des jeunes! Tra-

vailler en promotion de la santé, investir dans la jeunesse, s'investir dans la jeunesse! Mais dans les faits, ça ne se passe pas ainsi. Les argent et énergies investis en prévention le sont généralement pour contrer des problèmes bien précis chez des clientèles à risques bien ciblés. Alors que tout le monde sait que les problèmes des jeunes sont connexes, que le jeune décrocheur est le premier candidat au suicide, à la violence, à la consommation de drogues, à la criminalité, pourquoi persiste-t-on à le confier à des spécialistes différents à partir des divers problèmes qu'il pose?

(...)2- Arrêter de glorifier la consommation. Ce n'est peut-être pas un hasard de langage si acheter une automobile, une paire de jeans, un repas au restaurant se dit «consommer», tout court. Toute notre civilisation a tendance à déterminer la valeur d'un individu selon la quantité et la qualité de ce qu'il consomme. «Endettés pas endettés», «aucun versement avant un an», «pourquoi ne pas vous satisfaire tout de suite?», etc. Et si la meilleure définition de la drogue s'avérait être: «Achetez maintenant, payez plus tard»? Procurez-vous du plaisir immédiat sans penser aux conséquences. Le père porte des bottes de travail finies mais il faut absolument à son jeune la paire de Nike à 100 \$: tout le monde en a. Toute notre production culturelle (je ne parle pas des sports) est financée par de la publicité.

(...)3- Arrêter de glorifier les vendeurs. L'ère des Rambo à mitrailleuse achève, celle des Rambo à ordinateur est en train de prendre le dessus. Vendeur ou vendeuse génial/e capable de vendre n'importe quoi à n'importe qui à des prix exorbitants. Marketing au Cégep, marketing à l'Université, rayons de bibliothèque qui croulent sous les masses de livres en marketing, dédications du PIB, mensonges orchestrés pour augmenter la confiance du consommateur, tout est mis en place pour vendre, à tout prix. Vendre, faire de l'argent vite, peu importe les moyens. Il y a dix ans, les droits de l'homme en Chine, ça empêchait le commerce. Aujourd'hui, Jean Chrétien signe des milliards de contrats avec des pays qui traitent les enfants plus mal que du bétail et doit se faire rappeler à l'ordre... par un enfant.

(...)4- Arrêter de mépriser les jeunes. J'ai eu l'occasion de rencontrer un bon nombre de groupes d'adultes pour leur parler des jeunes. J'émettais pour commencer un certain nombre de lieux communs négatifs sur les jeunes et le bal était lancé. Fusaient de toutes parts des charges à fond de train contre nos pauvres ados, jusqu'à ce que je demande si c'était des martiens qui avaient fait ces enfants-là. Individuellement, la situation est différente. Les jeunes ont presque toujours autour d'eux des adultes qui les aiment et les respectent. Collectivement pourtant, le mépris des adultes pour les jeunes est palpable et

ils nous le font bien payer. Dès que les jeunes arrivent au secondaire, le monde des adultes perd contact avec eux. L'isolement dans lequel ils sont confinés et que l'école seule peut rarement briser les installe dans l'indifférence quand ce n'est pas l'hostilité. Il devient donc essentiel que, dans tous les milieux, des groupes bienveillants d'adultes tentent de reprendre contact, tentent de rebâtir des liens de confiance collective, tentent de promouvoir une approche positive avec les jeunes.

Aucune approche de la prévention n'a de chance de succès si elle ne repose pas d'abord sur une critique articulée de la consommation, sur le développement de la responsabilité personnelle. Tant que le «Achetez maintenant, payez plus tard» demeurera le nec plus ultra de notre société, tant que l'argent vite fait demeurera le sommet de la réussite, toutes les polices du monde ne réussiront pas à colmater les brèches car le double langage a toujours l'effet contraire. Ce qui est consolant, c'est que dans ce domaine, les parents ont tous un peu de pouvoir. L'école aussi. Et si, quelque part, on décidait de travailler pour les jeunes et que les adultes s'investissent de façon positive, peut-être que les parents pourraient devenir moins inquiets.

Gaston Michaud
Racine
Travailleur en prévention
auprès des ados

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RESSOURCES HUMAINES

Michel Poulin
Directeur

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur
Alain LeClerc
Jacqueline Godbout
Adjoints au directeur

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
Directeur
André Robarge
Contrôle de la production
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur
André Cusseau
Adjoint au directeur

Un an de tôle pour 2 vols qualifiés

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Pour deux vols qualifiés commis sous la menace d'une bouteille de bière et d'un marteau en l'espace de deux jours, Sylvain Desrochers a encouru une peine de 12 mois de détention.

Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, a averti le prévenu que cette condamnation constituait sa dernière chance.

Desrochers, 30 ans, a de plus fait l'objet d'une mise à l'épreuve pendant trois ans avec une interdiction de prendre un verre et l'obligation de suivre les activités des joueurs anonymes.

Son premier vol d'environ 150 \$ a été commis jeudi soir au bar Rock & Bert du 281 rue King Ouest et le second de 60 \$ vendredi soir au marché Lussier du 281 rue Short et il avait pu reprendre sa liberté provisoire entre les deux.

Le défenseur Jean Couture avait mis en exergue que son client éprouvait de problèmes sérieux de boisson et de jeu qu'il devra surmonter.

L'accusé se trouvait en ébriété lorsqu'il a été arrêté peu de temps après la commission de ces délits et l'argent a été récupéré.

La procureure Mylène Pelchat avait déposé les antécédents judiciaires du prévenu remontant à 1984.

Me Couture avait plaidé que la peine de 12 mois recommandée par les parties dans cette affaire est raisonnable.

D'après une source policière, l'accusé a consommé de la bière et joué sur la machine à poker au bar de la rue King Ouest avant de se rendre derrière le comptoir pour intimer à la caissière

«donne moi le cash» alors qu'il brandissait une bouteille de bière.

En réponse à une question quant à sa voir s'il était sérieux, ce client a répondu «oui» et il s'est servi dans la caisse après que la caissière eut ouvert le tiroir.

Le suspect est ensuite parti à pied suivi par un témoin jusqu'à un bar de la rue King Ouest, où il était en train de jouer au poker lorsque la police est intervenue.

À 68 ans, il en était à sa sixième offense

Sherbrooke (JL)

Après avoir pris les dispositions pour ne plus reprendre la route avec les capacités affaiblies, Fortunat Dion, 68 ans, a éclopé de pénalités totalisant 3000 \$ et d'une interdiction de conduire pendant trois ans.

En lui imposant cette condamnation hier pour deux capacités affaiblies au volant, Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, avait souligné au sexagénaire qu'il est bien chanceux de ne pas avoir tué ou blessé quelqu'un sur la route à venir jusqu'ici.

Dion était hypothéqué de six condamnations depuis 78 pour capacités affaiblies, selon un document produit par la procureure Mylène Pelchat.

Il a admis cette fois-ci sa culpabilité pour avoir conduit avec un taux d'al-

Au marché de la rue Short, l'inculpé s'est fait remettre le contenu du tiroir de la caisse sous la menace d'un marteau.

Il a ensuite demandé à jeter un coup en dessous du tiroir et pris l'argent qui s'y trouvait.

Encore suivi par un témoin, cet individu a été repéré à sa sortie d'un immeuble à logements sur la rue Saint-Louis.

coolémie de 250 le 20 février 94 dans le canton Eaton alors qu'il a éraflé une camionnette en la croisant et un taux de 220 le 1er février 95 à Bishopton.

Le défenseur Jacques Blanchette avait plaidé que son client a fait une prise de conscience de son problème qui sautait aux yeux de tout le monde.

L'accusé a entrepris une cure fermée de désintoxication, suivait les activités des AA et est tempérant depuis près d'un an.

Me Blanchette a dit que ce délai constitue un gage de sécurité pour le public d'autant plus que son client avait déposé son permis de conduire au gref le 21 février 1995.

Le juge Côté a tenu compte dans le traitement de cette affaire du cheminement de l'accusé depuis sa dernière interpellation.

LE SAMEDI C'EST GRATUIT!

Petites annonces

La Tribune

SPÉCIAL DE MARS

Placez une petite annonce 3 jours en semaine et nous la répétons GRATUITEMENT le samedi!

Vous rejoignez ainsi plus de 100 000 personnes. Pour tout vendre il vous faut La Tribune!

564-0999

BUREAU OUVERT: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
LIGNES TELEPHONIQUES: Lundi au jeudi jusqu'à 19 h 30
Vendredi jusqu'à 16 h 30

1 800 567-6955 ZONE INTERURBAINE

IMPORTANT: Cette offre est en vigueur jusqu'au 30 mars 1996 (dernière parution) et s'adresse aux particuliers. Elle ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions. Aucun changement possible dans l'annonce.

16103



JEEP. POURQUOI SE CONTENTER D'UNE COPIE QUAND ON PEUT POSSÉDER L'ORIGINAL?



Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4

399\$* par mois (transport inclus) Terme de 30 mois
CLÉ Dor

VERSEMENT INITIAL DE 1 440 \$



Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4

499\$* par mois (transport inclus) Terme de 30 mois
CLÉ Dor

VERSEMENT INITIAL DE 1 440 \$

Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4
Ensemble 26E + GAL

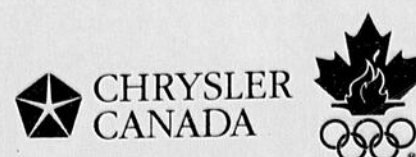
- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Volant inclinable gainé de cuir
- Climatiser

- Console au plancher
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Glaces teintées foncées
- Lave-glace et essuie-glace arrière

Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4
Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Climatiser et glaces teintées foncées
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Roues sport en fonte d'aluminium

- Selec-Trac ou Quadra-Trac, au choix du client
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

© A.O.C.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

Jeep | Eagle

QUELQU'UN DE FIABLE

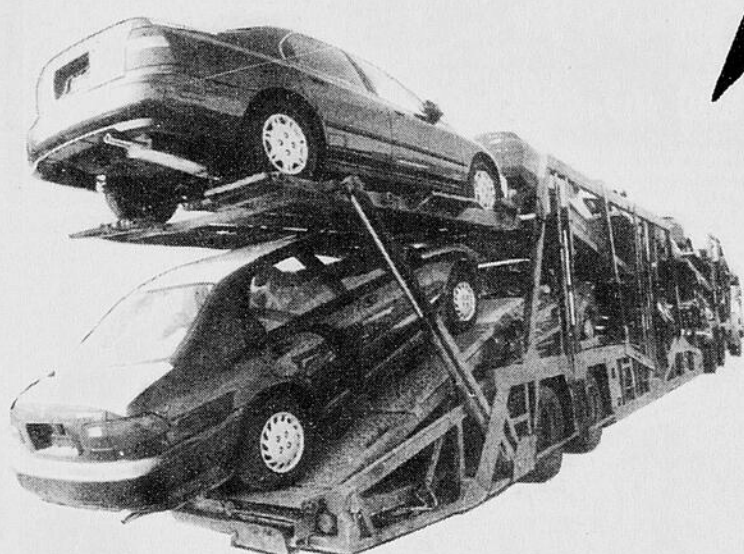
* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9 ¢ le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants.

L'ÉVÉNEMENT 1996 EN ESTRIE

L'UNIQUE VENTE
D'ENTREPÔT
D'AUTOMOBILES
AUTORISÉE PAR LES
MANUFACTURIERS

TAUX
D'INTÉRÊT
RÉDUIT

300
VÉHICULES NEUFS
À DES PRIX
JAMAIS
VUS!



DES RABAIS
JUSQU'À

5 000\$

UNE
CHANCE
UNIQUE!
FINANCEMENT
SUR PLACE

ENTRÉE GRATUITE

HONDA

CHEVROLET

Oldsmobile

SATURN

INFINITI

NISSAN



SAAB

GEO

ACURA

Cadillac

ISUZU

En collaboration avec:

- Beaucage GM • Sherbrooke Honda
- Précision Acura • Sherbrooke Nissan Infiniti
- Saturn - Saab - Isuzu de Sherbrooke

DU MERCREDI AU DIMANCHE

DIMANCHE

LES 13, 14, 15, 16 ET 17 MARS

ÉDIFICE CÉRAS, 300, RUE PARC, SHERBROOKE
CENTRE EXPO, SHERBROOKE

Les plus grosses économies
jamais autorisées
en Estrie.

HEURES D'OUVERTURE:

Mercredi, jeudi, vendredi 9 h à 21 h

Samedi 10 h à 17 h

Dimanche 10 h à 17 h

* Offre valide sur inventaire sélectionné

